



MONTMORENCY

DIRECTION DE L'EDUCATION**RENTREE SCOLAIRE 2024****INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

Les inscriptions se déroulent en Mairie, aux guichets des Affaires Générales, 1 bis avenue Foch :

Aux horaires suivants :

Lundi	de 14h à 17h
Mardi, mercredi, jeudi,	de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Vendredi	de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h
Samedi	de 8h30 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir vous munir des documents suivants (photocopies et originaux) :

Un document justifiant de votre identité parmi les pièces suivantes :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Acte de naissance
- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Attestation sur l'honneur

Un document justifiant de l'identité de l'enfant parmi les pièces suivantes :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Acte de naissance
- ✓ Pièce d'identité

Les justificatifs récents du domicile suivants :

- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Si hébergé, justificatif de domicile de l'hébergeant
- ✓ Attestation sur l'honneur de l'hébergeant

Conformément à l'article D 131-3-1 du Code de l'Education en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2020, le Maire peut faire procéder à la vérification de la domiciliation sur le territoire de la commune.

- ✓ Attestation CAF récente obligatoire,
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile,
- ✓ Carnet de santé,
- ✓ Jugement de divorce ou de garde,

- ✓ Dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 délivré par l'administration fiscale, **à fournir avant le 13 septembre 2024,**
- ✓ Si changement de situation financière ou familiale : compléter par tout justificatif (bulletins de salaires, Assedic, indemnités journalières, livret de famille, etc.).